

Lundi 27 avril 2020 - Catégorie: **Patients & proches** - Ecrit par **Service de communication**

# Assouplissement des conditions pour les visites

Avec la reprise progressive de l'activité hospitalière, l'hôpital fribourgeois (HFR) allège les conditions pour les visites. A partir du lundi 27 avril, les patients ne souffrant pas ou plus de covid-19 sont autorisés à recevoir des visites, dans un cadre défini et restrictif



Communiqué de presse  
Fribourg, le 27 avril 2020

## Assouplissement des conditions pour les visites

Avec la reprise progressive de l'activité hospitalière, l'hôpital fribourgeois (HFR) allège les conditions pour les visites. A partir du lundi 27 avril, les patients ne souffrant pas ou plus de covid-19 sont autorisés à recevoir des visites, dans un cadre défini et restrictif.

Durant la pandémie de coronavirus, les visites à l'hôpital sont en principe interdites, afin de protéger les patients. Toutefois, avec la reprise progressive de l'activité hospitalière, cette règle est assouplie : à partir du lundi 27 avril, les patients ne souffrant pas ou plus de covid-19 et hospitalisés depuis plus de 2 semaines peuvent accueillir des visiteurs. Le nombre de visiteurs est toutefois limité à deux personnes par semaine, et toujours une personne à la fois. Sur tous les sites, les visites sont possibles de 14h à 18h (dernière entrée à 17h) et leur durée est limitée à une heure.

Afin de protéger les patients, les visiteurs sont priés de respecter les mesures de protection : ainsi le port du masque est obligatoire en tout temps. Les visiteurs doivent également se désinfecter les mains avant d'entrer dans la chambre, éviter tout contact physique avec le patient et rester assis sur une chaise à 1 mètre au minimum de la personne hospitalisée. Les visiteurs veilleront également à garder leurs effets personnels (vêtements, sac à main, etc.) sur leurs genoux ou par terre, toujours à bonne distance du lit du patient.

La visite de patients suspects ou souffrant de coronavirus reste interdite, sauf cas particulier, notamment lorsque le pronostic vital de la personne est engagé. Des conditions spéciales s'appliquent également pour les visites à la Maternité (présence du père), en Pédiatrie (présence des parents) et pour les visites de proches en Soins Intensifs ou durant les situations de fin de vie.

Au sein de l'HFR, tout est mis en œuvre afin d'assurer la sécurité et le confort des patientes et des patients. Ainsi, les mesures de protection pourront être adaptées ou renforcées à tout moment, en fonction de l'évolution de la crise sanitaire.

Renseignements  
PD Laurent Nagelsman, médecin-chef de service et responsable de la cellule de conduite  
T 026 306 37 80

Service de presse  
Jeanne-Pierre Puchner, chargée de communication  
T 026 306 01 25